

0370009J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS
28 QUAI DANTON
37501 CHINON CEDEX
Tel : 0247935000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/09/2016

Réuni le : 19/09/2016

Sous la présidence de : Isabelle Fernandes

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

FRAIS MISSION - autorise le Chef d'Établissement à adopter le règlement intérieur de prise en charge et d'indemnisation des frais de missions. Celui-ci rappelle le cadre réglementaire, définit le rôle de chacun des acteurs, le calcul des indemnisations.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0